

Observations théoriques sur les explétifs : le cas du créole haïtien

Marie-Thérèse Vinet

Volume 20, Number 1, 1991

Structures d'arguments et propriétés grammaticales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602693ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602693ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vinet, M.-T. (1991). Observations théoriques sur les explétifs : le cas du créole haïtien. *Revue québécoise de linguistique*, 20(1), 195–213.
<https://doi.org/10.7202/602693ar>

Article abstract

This paper outlines the grammar of expletive constructions in the Government-Binding approach and illustrates how recent theoretical analysis can account for certain unexpected phenomena in the grammar of Haitian Creole. This study lends support to an analysis developed by Hoekstra & Mulder (1990) who consider *there* (and its equivalents in other grammars) as a location denoting expression instead of an expletive.

OBSERVATIONS THÉORIQUES SUR LES EXPLÉTIFS: LE CAS DU CRÉOLE HAÏTIEN¹

Marie-Thérèse Vinet

1. Introduction

L'objet principal de cette étude est de discuter la grammaire des constructions explétives dans le modèle théorique du gouvernement et du liage. Notre recherche, qui porte en partie sur les explétifs en créole haïtien (désormais CH), s'appuie sur une remise en question (Chomsky, 1988; Hoekstra et Mulder, 1990) des analyses théoriques antérieures, dans ce même cadre.

Les faits observés en CH permettent de constater entre autres qu'il serait erroné de considérer les explétifs lexicaux comme des éléments pléonastiques dont le rôle dans la grammaire serait essentiellement de remplir des positions sujets vides dans des langues dites à sujet obligatoire. On sait que l'absence ou la rareté des explétifs lexicaux est généralement attribuée à une propriété des langues à «sujet nul», c'est-à-dire des grammaires où l'on retrouve un élément AGR suffisamment riche pour gouverner proprement la position sujet, tel que stipulé par Rizzi (1982), Schlonsky (1987) et d'autres auteurs². Koster (1986), de son côté, parle de langues «semi-drop» pour désigner certaines langues germaniques qui permettent des sujets non

1. Je tiens à remercier les membres du projet de recherche sur le créole haïtien (UQAM), dirigé par Claire Lefebvre, pour leurs suggestions et commentaires ainsi que leur appui lors de diverses présentations à leur centre. Merci également à une personne lectrice anonyme pour ses remarques très pertinentes. Je remercie plus particulièrement Marie-Denise Sterlin et Jean-Robert Cadely pour leur aide quant à la discussion des données. Cette recherche a été partiellement subventionnée par les fonds CRSHC (410-88-0918) et (410-89-1067).

2. Roberge (1990), à partir d'une analyse détaillée de grammaires dialectales du français et de l'italien, remet en question cette association entre une morphologie verbale riche et une position sujet vide, une observation qui a maintenant pris l'allure d'un principe général dans la théorie. Il propose plutôt une division qui dépasse cette association et permet de distinguer les langues à argument nul (italien, français, etc.) des autres langues, tel l'anglais standard. Dupuis (1989) souligne, de son côté, qu'il n'y a pas de lien direct entre un AGR riche et l'omission du sujet en ancien français.

référentiels nuls malgré la présence obligatoire du sujet référentiel. Ces langues se caractérisent par une flexion verbale relativement riche et un effet V2 dans les principales (cf. Travis, 1984; Platzack, 1987).

L'un des aspects intéressants de la grammaire du CH est la division qu'il est possible d'observer entre les explétifs lexicaux et les explétifs vides. En d'autres termes, les faits ne semblent pas cadrer avec aucune des analyses sur les explétifs déjà proposées jusqu'ici pour d'autres groupes de langues.

Bien que le créole haïtien n'appartienne pas à la typologie des langues à «sujet nul» ou même des langues dites semi-pro-drop avec effet V2, certaines constructions ne permettent qu'un explétif vide (1a) alors que d'autres exigent un explétif lexical (1b et c) ou permettent à la fois un explétif vide ou lexicalement rempli (1d)³:

- (1) a. (*li) gen yon pòblèm
 il avoir un problème
 'Il y a un problème'
- b. *(li) difisil pou pale ak Jan
 il difficile POU parler avec Jean
 'Il est difficile de parler à Jean'
- c. *(l') ap vante
 il ASP venter
 'Il vente'
- d. (li) vo mye nou pati bone
 il valoir mieux nous partir bonne heure
 'Il vaut mieux que nous partions de bonne heure'

Plusieurs travaux ont étudié le fonctionnement des explétifs dans le cadre du modèle du gouvernement et du liage et nous référons le lecteur à ceux-ci: Pollock (1983), Travis (1984), Erteschik-Shir (1984), Bennis (1987), Davis (1984, 1986), Fassi Fehri (1988), Chomsky (1986), Shlonsky (1987), Belletti (1988) et Hoekstra et Mulder (1990).

Travis (1984) et Borer (1986), par exemple, ont proposé que des structures à sujet inversé ne possédaient pas de spécifieur de IP puisque le sujet logique serait engendré dès la structure-d dans la position post-verbale. Fassi Fehri (1988) propose que

3. Cette division des faits du CH est présentée à titre indicatif ici. Il ne s'agit aucunement d'une étude exhaustive des données.

les explétifs associés à des CP en arabe classique soient engendrés non pas dans le Spec V' comme les sujets grammaticaux, mais dans le Spec I', une position-A', non théta-marquée. Erteschik-Shir (1984) étudie les différents emplois de la forme *der* (there) en danois. Cette langue possède une règle locale particulière qui oblige à insérer *der* en position sujet lorsque cette position est gouvernée par un opérateur adjacent. Elle montre que, en plus d'être coindicé à un NP postverbal comme dans les structures existentielles, *der* doit aussi être lié à un opérateur local dans les relatives, les clivées et les questions enchâssées. Par ailleurs, Bennis (1987) explique les structures sans sujet en hollandais au moyen de la théorie des Cas et de la théorie-théta. Il défend l'idée que des propositions sans sujet ne sont possibles que lorsque le verbe ne sélectionne pas d'argument externe et qu'aucun argument n'est obligé de s'y déplacer pour recevoir le Cas.

Plusieurs de ces auteurs ont rejeté la notion de «transmission de Cas» proposée par Chomsky (1981) et Burzio (1986), et ont surtout cherché à comprendre, de façon générale, quels rôles les éléments explétifs pouvaient exercer dans la grammaire. Hoekstra & Mulder (1990) s'intéressent au lien entre les structures existentielles et la présence de compléments locatifs. Ils proposent que plusieurs constructions avec des expressions locatives seraient dérivées sur le modèle des verbes copules. Un verbe copule est un verbe qui sélectionne une proposition réduite et qui n'assigne pas de rôle thématique à la position d'argument externe. Nous verrons ici la pertinence de cette analyse pour l'étude de la structure argumentale des constructions existentielles. Précisons que contrairement à Chomsky (1981, 1986, 1988), Hoekstra et Mulder (désormais H&M) considèrent que *there* n'est pas un explétif.

Notre étude s'organise comme suit. Dans la section 2, nous présentons l'analyse récente des chaînes explétives de Chomsky (1988), où l'explétif est désormais considéré comme un affixe en Forme logique auquel doit s'adjoindre un élément. Cette analyse s'appuie également sur le principe d'interprétation en FL (*Full Interpretation*) de Chomsky (1986), suivant lequel il est postulé qu'aux niveaux de FL et de FP, chaque élément doit recevoir une interprétation appropriée. Nous effectuons également un bref retour sur les analyses des travaux antérieurs. La section 3 est un exposé des différents éléments explétifs observés en CH et nous montrons qu'il n'existe qu'une seule forme d'explétif (vide ou lexical) dans cette grammaire: une forme explétive pronominale.

Nous tenons à préciser que la discussion dans ce travail est exploratoire. Elle n'apporte pas de réponse formelle à l'une des questions fondamentales qui se pose toujours et qui est de savoir pourquoi il existe des langues à sujet obligatoire, comme en anglais standard? Une autre question qui se pose ici est de savoir pourquoi certains explétifs sont quelquefois facultatifs en surface ou obligatoirement vides en CH? Nous apportons des éléments de réponse à cette dernière question mais nous précisons toutefois qu'une réponse exhaustive dépasserait les limites de ce travail et exigerait une recherche plus étendue sur la structure d'argument des verbes et des prédicats dans cette langue. Dans un travail antérieur (Vinet, 1987b), nous avons émis l'hypothèse que seuls les prédicats sans théta-rôle dans la position d'argument externe permettait une position sujet vide. Les travaux de Massam (1989), Deprez (1988), Lumsden (1990a, 1990b) et Sterlin (1988, 1989), entre autres, montrent bien qu'il existe encore beaucoup d'éléments inconnus en ce qui concerne la relation explétif/argument en CH.

2.1 *Le principe d'interprétation en Forme logique*

L'analyse des explétifs présentée dans Chomsky (1988) propose que l'explétif *there* (de même que tous ses équivalents) est un affixe en FL et que l'on doit lui adjoindre un élément (NP ou CP). Suivant l'approche paramétrique en grammaire universelle, il est proposé que les explétifs dans les langues naturelles présentent tous les mêmes propriétés. Les différences observées seraient alors attribuées aux caractéristiques lexicales des explétifs. Certains seraient associés à des NP (*there*) alors que d'autres seraient associés (le plus souvent) à des propositions (*it*). Ainsi, Burzio (1986) a déjà avancé que *ci* (italien), *ye* (piémontais) et *y* (français) étaient des équivalents de *there* en ce sens qu'ils sont toujours associés à des NP et jamais à des CP. Ils apparaissent tous dans le contexte «x BE NP»⁴. Le principe d'interprétation en FL (Chomsky, 1986) stipule qu'un élément peut apparaître dans une représentation que s'il est bien licencié. On sait que les explétifs tels que *there*, *it* ou leurs équivalents qui existent quelquefois sans forme lexicale en surface, ne sont pas perçus comme étant adéquatement licenciés en FL. Pour remédier à cette situation, il a été proposé que les explétifs soient remplacés par des arguments en

4. Burzio (1986:155) postule pour le français, l'existence d'un verbe abstrait «être» qui prend la forme de «avoir» lorsque ce dernier est accompagné de *y* dans la construction existentielle.

FL. H&M (1990) proposent plutôt que *there*, un PP locatif engendré dans la position prédicat d'une proposition réduite entretient une relation prédicative avec le NP postverbal. Ce PP est ensuite déplacé dans la position Spec,IP de la façon suivante: $IP[PP_i I VP[V_{SC}[NP t_i]]]$. Nous adoptons ici cette analyse de *there* (ou de ses équivalents dans les autres grammaires) en tant qu'adverbial locatif⁵.

2.2 Les chaînes explétives

Une chaîne permet une relation formelle entre une position thématique vide et un contenu argumental réalisé dans une position non thématique (Chomsky, 1986). Dans une chaîne explétive, un explétif peut être inclus dans une chaîne thématiquement marquée et contenant un argument. C'est ce que l'on constate dans des structures contenant une proposition extraposée et un élément explétif. Suivant le critère-théta, les propositions CP forment des contenus argumentaux:

- (2) II_i est possible CP_i (que Jean vienne)_i

On a déjà proposé l'existence de chaînes pour satisfaire le filtre des Cas. Cette stratégie permettait d'assigner un Cas à un contenu argumental réalisé dans une position non thématique. Plusieurs travaux, cependant, (Pollock, 1983; Davis, 1984; Belletti, 1988; etc.) ont montré ou soutenu que les explétifs ne transmettent pas le Cas à un NP en position postverbale.

La structure la plus connue et la plus étudiée, en ce qui concerne l'explétif, est celle des constructions avec *there* de l'anglais, un adverbial qui apparaît toujours associé à un NP indéfini et jamais avec un CP:

- (3) a. (There_i is ((a mouse_i) in the room)
'Il y a une souris dans la pièce'
b. * There is possible that he will come
'Il est possible qu'il vienne'

5. D'autres analyses relient *there* à un locatif adjoint. Kitagawa (1990), par exemple, propose que *there* soit lié à un complément locatif vide ou lexicalement rempli sans adopter toutefois une analyse avec proposition réduite:

(i) There_i arrived a spy PP_i { (in this city)
(e) }

On sait que selon plusieurs auteurs, depuis Stowell (1981) et Chomsky (1981), le verbe prédicatif *be* n'assigne pas le Cas, il possède les propriétés d'un verbe inaccusatif qui sélectionne une petite proposition. L'expression nominale *a mouse*, est donc coïncidée à *there*. Une chaîne est formée mais cette expression étant référentielle, il y a alors violation du principe C de la théorie du liage, créant ainsi une difficulté théorique qu'il fallait résoudre. Chomsky (1988) tranche alors la question en affirmant que dans le cas d'un explétif *E* et de son associé *A*, dans une chaîne du type ([A-E],...,t_A), il y a une forme distincte d'indexation ou une absence de lien («linking», au sens de Higginbotham). H&M (1990) rejettent une telle analyse de chaîne explétive et proposent plutôt que l'adverbial PP *there* en position prédicat assigne le cas Nominatif au NP sujet suivant l'accord Spécifieur-Tête. Une fois déplacé en position sujet, *there* reçoit également le Cas Nominatif suivant le principe suivant de H&M (1990, p.36):

- (4) Le Cas Nominatif doit être utilisé pour licencier un argument ou un explétif approprié

Pollock (1983) rejetait aussi la notion de transmission de Cas et avançait que les verbes inaccusatifs assignent le Cas Nominatif à leur argument dans des exemples tels que le suivant: «Il est arrivé trois femmes».

Belletti (1988) parle plutôt d'un Cas partitif inhérent assigné à des NP indéfinis. Par ailleurs, il faut noter que les éléments pléonastiques doivent toujours recevoir le Cas et qu'ils n'apparaissent jamais dans des positions non marquées pour celui-ci. Chomsky (1986) a illustré comment les «explétifs» doivent obligatoirement recevoir un Cas à l'aide des exemples suivants où en (5b) le Cas est assigné à *there* par *for*:

- (5) a. * It is unimaginable [there to be a unicorn in the garden]
il est inimaginable il y avoir une licorne ...
- b. It is unimaginable for there to be a unicorn ...
'Il est inimaginable qu'il y ait une licorne dans le jardin'

Borer (1986) relève aussi le contraste suivant en hollandais où l'explétif ne semble relié à aucune position d'argument en (6a). En (6b) la phrase est rejetée parce que *er* apparaît dans une position non marquée pour le Cas:

- (6) a. Er wordt gedanst
Il a été dansé

- b. * Er gedanst te worden
Il être dansé

Rouveret (1987:327) propose que dans ce type d'exemple en (6a) l'explétif serait relié à un argument implicite.

Quant au pro explétif, nous avançons dans ce travail, tout comme Rizzi (1986), qu'il est licencié de façon formelle par un trait [+Cas] dans INFL (AGR ou T) et qu'il reçoit donc le Cas.

La question qui se pose est de savoir pourquoi des langues à sujet (référentiel) obligatoire, tel le CH, permettent quelquefois des explétifs vides? Borer (1986) a proposé pour l'hébreu, une langue où le sujet nul est contraint par des traits de temps et de personne, que la distribution des sujets nuls soit déterminée par un système d'identification de traits. Une telle analyse n'est pas plausible pour une grammaire comme le CH qui ne possède pas les caractéristiques d'un AGR «riche». Rien ne motive non plus une explication en termes d'effet V2 comme dans les langues germaniques.

3. Les explétifs en créole haïtien

Nous avons déjà mentionné que la grammaire du créole haïtien contient des faits intéressants pour l'analyse théorique des sujets pléonastiques. Rappelons que cette langue exige toujours la présence de sujets référentiels lexicaux et ne manifeste aucune forme d'accord morphologique sur le verbe ou les particules verbales. La représentation des Cas sur les syntagmes nominaux est également non marquée en surface et s'appuie plutôt sur l'ordre des mots.

Le sujet pléonastique *li* (ou la forme contractée *l*) est la seule forme morphologique de l'explétif ou du quasi-argument dans cette grammaire. L'adverbial locatif ne possède pas de forme lexicale en CH. On trouve cependant des explétifs ou des locatifs vides associés à des arguments (exemples (9) ci-dessous). La forme *li* a pour homonyme un pronom référentiel à la forme forte puisque les formes pronominales clitiques sont exclues de cette grammaire:

- (7) *li vini ak li*
3ms/fs venir avec 3ms/fs
'il/elle vient avec lui/elle'

L'explétif *li* (ou *l*) porte les traits inhérents de 3e personne/singulier comme on l'observe le plus souvent pour les formes pléonastiques dans différentes grammaires. Fassi Fehri (1988) relève que les explétifs en arabe classique sont marqués pour le genre (masculin ou féminin)⁶ et le nombre (singulier) alors que la forme pronominale référentielle est marquée pour les traits de genre, de nombre et de personne. Son analyse s'appuie en partie sur le fait qu'il n'est pas possible d'effacer le sujet pronominal dans des constructions nominales avec l'adjectif en arabe alors que la forme explétive peut être nulle en surface avec les constructions impersonnelles tel qu'en (8c):

- (8) a. huwa mari:d-un
'il (est) malade'
- b. * mari:d-un
- c. ?a mustahi:l-un ?an na-ttafiqa yawman
Q impossible que nous soyons d'accord un jour
'Est-il possible que nous soyons d'accord un jour'

L'absence de l'explétif en (8c) s'expliquerait par le fait que les traits requis par l'explétif sont récupérés par les marques d'accord sur l'adjectif *mustahi:l-un* (masculin/singulier). Par contre, l'adjectif *mari:d-un* qui ne peut recevoir les traits de personne en (8b), ne permet pas le «pro-drop». L'absence d'accord et de marque de personne sur le verbe en CH ne nous permet pas d'établir une telle démonstration mais on sait que dans les constructions nominales, il n'est jamais possible d'effacer le pronom référentiel: «li malad/* malad» (il/elle (est) malade). L'effacement de la forme explétive pronominale est au contraire acceptable dans certains dialectes: «(li) posib pou Julse pou li genyen gwo pri a» (Exp (est) possible pour Julse qu'il gagne le gros prix). Cet exemple est tiré de Lumsden (1990a).

Il faut noter de plus qu'on ne trouve pas en CH d'inversion de NP telle que l'inversion libre ou l'inversion déclenchée.

6. Fassi Fehri (1988:1) relève que l'élément pléonastique a le plus souvent la forme du masculin singulier en arabe classique mais que l'on trouve également le féminin :

- (i) ?inna-hu za:ra-ni l-ba:rihat-a tala:t-u sa:ʕira:t-in
que-lui a visité 3.m.s.-moi hier trois-nom poètes(fem)
'Trois poètes m'ont visité hier'
- (ii) ?inna-ha: za:rat-ni: tala:t-u sa:ʕira:t-in
que-elle a visité 3.f.s.-moi trois-nom poètes(fem)
'Trois poètes m'ont visité'

3.1 Les explétifs vides ou lexicaux

Les verbes *gen* (avoir 'existentiel'), *men* (voici, voilà)⁷ et *fò* (falloir) possèdent cette caractéristique de ne jamais engendrer de sujet lexical en position initiale ou dans une proposition enchâssée. Ces verbes ont également en commun de ne jamais assigner de rôle-théta à la position sujet⁸:

- (9) a. *gen yon problèm* (* Jan *gen yon problèm*)
avoir un problème
'Il y a un problème'
- b. *fòk ou vini* (* Jan *fok ou vini*)
falloir toi venir
'Il faut que tu viennes'
- c. *men Jan* (* Jan *men*)
'Voici(voilà) Jean'

Suivant une extension du modèle d'analyse présenté par Guéron (1986) pour le verbe *avoir*, il a été avancé dans Vinet (1987a) que la forme existentielle du verbe *gen* sélectionnait une proposition réduite (*small clause*) avec un opérateur locatif vide qui se déplace en position adjointe à la proposition réduite afin de lier la variable *yon problèm* qui présente un effet indéfini. Le verbe *gen* y était également analysé comme l'équivalent d'un verbe abstrait «Être» accompagné d'un y abstrait représenté par un opérateur⁹.

Nous aimerions reprendre de façon différente cette analyse en proposition réduite pour les structures existentielles du CH, en adaptant plutôt le modèle proposé par

7. Cf. Morin (1985) pour une étude détaillée des formes équivalentes *voici/voilà* en français qui montre, entre autres, que ceux-ci doivent être interprétés comme des verbes tensés dans la grammaire.

8. Sterlin (1988) analyse les verbes modaux, tel *dwe* comme des verbes à montée qui sélectionnent une position sans rôle-théta en position d'argument externe. Cette position est cependant obligatoirement remplie par un NP dérivé:

- (i) a. * *pro* te *dwe* Mari vini
Passé devoir Marie venir
b. *Mari*_i te *dwe* e_i vini
Marie devait venir

Leblanc (1989) propose une structure identique pour des adverbes de Temps qui seraient des verbes à montée. Ces verbes temporels sélectionneraient un argument interne IP tel qu'indiqué en (ii):

- (ii) *Jan*_i *toujou* *pp*[e_i *rakonte yon istwa*]
Jean toujours raconter une histoire

9. Pour une analyse différente qui rejette la notion de petite proposition pour ces structures, voir Williams (1984), Jenkins (1985) et Chung (1987).

Hoekstra & Mulder (1990). Ceux-ci proposent la structure sous-jacente suivante pour le français:

(10) il a SC [deux pommes [y]]

La forme «il y a deux pommes» est ensuite dérivée en montant le clitique dans I. Le prédicat y peut être redoublé avec un prédicat adjoind dans la construction suivante: «il y a deux hommes dans le jardin». H&M (1990, p.34, note 17) précisent que le sens locatif de *there* provient de cette chaîne avec un locatif adjoind. Sans la présence de cet adjoind, *there* et y présentent plutôt un sens existentiel, non déictique. En CH, on ne trouve ni forme clitique «y», ni adverbial locatif lexical. Nous posons cependant l'existence d'un adverbial locatif vide, relié au pro en position sujet, puisque ces constructions manifestent un effet indéfini:

(11) pro_i gen_{SC} [yon problèm $PP[e_i]$]

C'est cet adverbial locatif qui impose l'effet indéfini à son sujet «yon problèm» et permet de lui assigner le Cas Nominatif. La forme vide du PP locatif expliquerait la position d'argument externe toujours vide avec *gen* existentiel puisqu'aucun argument locatif lexical ne peut s'y déplacer.

Par ailleurs, comme nous l'avons observé ci-dessus en (9), *men* et *fò* ne sont pas des verbes à montée. Ces deux verbes constituent plutôt des formes figées dans la grammaire du CH¹⁰. On constate donc en (9a) que la catégorie vide n'aurait pas pour rôle de transmettre le Cas au NP objet puisque celui-ci serait assigné directement par le prédicat locatif¹¹. Les pro locatifs ou explétifs du CH seraient donc

10. Fournier (1987:121:n.14) relève que *fò* ne peut jamais être combiné avec des particules de temps et présente une négation postposée «fò pa» (faut pas). Il signale de plus que *fò* peut avoir des emplois en tant que complémenteur. *Men* présente également un caractère figé qui le distingue des verbes puisqu'il ne peut apparaître avec des particules de temps ou la négation.

Notons, par ailleurs, que l'analyse proposée ci-dessus pour *gen* existentiel avec un locatif adverbial vide ne serait pas valable pour la forme verbale combinée *gen pou* (devoir) qui prend un sens modal (cf. Sterlin (1988), Massam (1989)). Cette dernière construction permet soit une position d'argument externe vide avec un *pro* associé à un argument CP soit une montée de NP en position sujet suivant le modèle proposé par Massam (1989) et aussi Deprez (1988):

- (i) a. *gen pou* Jan vini (Massam 1989)
avoir COMP Jean venir (Jean doit venir)
- b. *Jan gen pou* li vini (Massam 1989)
'Jean doit venir'

11. On constate également que la théorie des Cas, tel que proposé par Bennis (1987), entre autres, ne peut être le seul facteur pertinent pour expliquer la distribution des explétifs en créole haïtien. Certains NP peuvent être facultativement déplacés dans la position sujet du verbe comme on peut le voir avec l'un des verbes *manke* en (i) qui se distingue de l'autre verbe *manke* en (ii) qui appartient plutôt à la classe des verbes psychologiques (cf. Vinet 1987b):

engendrés en structure-d (cf. Chomsky 1986, p.134) et ceci nous amène à modifier légèrement la condition (166) sur la structure-d de Chomsky (1986) qui stipule que la structure profonde est une représentation pure de la structure thématique et que l'explétif qui remplit une position non-théta en structure-d ne peut être vide. Nous modifions ici cette condition afin de pouvoir rendre compte des faits du CH:

- (12) Une position-A en structure-d est occupée par α , α étant non vide *ou un pro locatif/explétif*, si α est associé à un argument.

L'absence d'explétif ou d'adverbial vide dans une grammaire comme celle de l'anglais standard devrait alors être expliquée par la présence d'un adverbial locatif en surface¹² et par un autre mécanisme dans la grammaire pour les formes explétives pronominales.

- (i) a. (li) manke sel nan soup la
manquer sel dans soup Det
'Il manque du sel dans la soupe'
b. sel manke nan soup la
sel manquer dans soup Det
'Le sel manque dans la soupe'
- (ii) a. *manke kouraj Jan
manquer courage Jean
'Il manque du courage à Jean'
b. Jan manke kouraj
'Jean manque de courage'

On note également que l'ordre linéaire pour la structure-d des verbes ergatifs (au sens de Burzio 1986 pour l'italien) n'est pas possible en créole haïtien:

- (iii) a. *rive yon ti moun
arriver un enfant
'Il arrive un enfant'
b. yon ti moun rive
'Un enfant arrive'

Massam (1989) avance l'hypothèse que le mouvement est obligatoire avec des verbes qui n'ont qu'une seule variable NP interne contrairement aux verbes qui sélectionnent une petite proposition tel que *gen*.

On note que les verbes *rete* et *manke* présentent également des arguments locatifs et un effet indéfini comme le montrent les exemples suivants de Lumsden (1990b):

- (iv) a. (li) rete yon bato nan kanal la
il reste un bateau dans le canal
b. (li) manke yon paj nan liv la
il manque une page dans le livre

J.Lumsden présente une analyse détaillée de ces exemples qui tient compte de deux dialectes différents en CH et qui montre les différentes possibilités de mouvement de NP en position d'argument externe dans ces structures. Nous laissons ouverte la possibilité d'analyser la structure d'argument de ces verbes en tant que verbes copules sélectionnant une proposition réduite suivant le modèle offert par H&M (1990).

12. L'anglais dialectal de Terre-Neuve présentent des faits intéressants pour notre étude. Rose (1987), cité dans Roberge et Vinet (1989), observe des exemples de structures existentielles sans adverbial locatif *there* en surface uniquement lorsque la copule est au passé dans cette grammaire dialectale:

- (i) a. pro was probably eight or ten of us would go (Rose)
était probablement huit ou dix d'entre nous aller
'il y avait probablement huit ou dix d'entre nous (qui) iraient'
b. pro was five of you
était cinq d'entre vous
'il y en avait cinq d'entre vous'

Le fait qu'un **pro** ne puisse apparaître en structure-d s'il est non associé à un argument est illustré dans les exemples suivants:

- (13) a. * **pro** te ba Jan yon kou
Passé donner Jan un coup
- b. mari te ba Jan yon kou
Marie Passé donner Jan un coup
'Marie a frappé Jean'
- (14) a. * **pro** te sanble e malad
Passé sembler malade
- b. (li) sanble li te malad
'Il semble qu'il/elle était malade'

Dans l'exemple (9a), un élément vide associé à un argument, un PP locatif, reçoit un Cas en position Spec,IP de la même façon que les NP lexicaux reçoivent le Cas dans cette position, à travers INFL (AGR ou T) dans la grammaire du CH. L'élément qui est associé à la catégorie vide apparaît dans une position-théta. Les conditions sur les chaînes en FL sont donc bien remplies et l'on peut avancer que le principe d'interprétation en FL est également satisfait.

Notons de plus que la catégorie vide **pro** en (9a) n'est pas reliée à un effacement phonologique et n'est pas identifiée par des traits grammaticaux de Temps. On remarque d'ailleurs que la présence d'une particule de Temps (cf. (15)) ou une position enchâssée en (16) ne changent rien à cette situation:

- (15) a. * li (te) gen yon problèm
il Passé avoir un problème
'Il y avait un problème'
- b. * li (te) fòk ou vini
il Passé falloir toi venir
'Il fallait que tu viennes'

-
- c. **pro** was no kindergarten
était pas garderie
'il n'y avait pas de garderie'

En plus d'être associé à un argument locatif, le *pro* en position sujet dans ces constructions semble être également licencié par des traits grammaticaux de Temps (+Passé) puisque les formes au présent sont inacceptables:

- (ii) * is/are five of you (Rose)
'il y en a cinq d'entre vous'

- (16) a. m kwè (*li) gen yon poblèm
'Je crois qu'il y a un problème'
- b. m kwè (*li) fòk ou vini
'Je crois qu'il faut que tu viennes'

On remarque par contre que les structures impersonnelles avec un prédicat adjectif et une copule absente en surface au temps présent, retiennent obligatoirement la forme explétive pronominale *li* dans les exemples suivants qui correspondent à l'une des variétés dialectales du CH¹³:

- (17) a. * (li) difisil pou pale ak Jan
il difficile POU parler avec Jean
'Il est difficile de parler à Jean'
- b. * (li) posib pou l vini
il possible POU 3ms/fs venir
'Il est possible qu'il/elle vienne'

L'explétif obligatoire en (17) serait associé à un argument phrastique qui peut également occuper la position de l'argument externe: «Pale ak Jan difisil(posib)» (Parler avec Jean (est) difficile(possible)). Les exemples en (18) montrent que la forme pléonastique doit être obligatoirement associée à un argument phrastique:

- (18) a. * li posib¹⁴
il(explétif) possible
'Il est possible'
- b. se posib
Particule possible
'C'est possible'

Suivant l'hypothèse que chaque verbe (ou prédicat) doit assigner au moins un rôle-théta, (18a) est rejeté puisque *posib* n'assigne pas de rôle-théta à son sujet explétif. Cet élément doit assigner un rôle-théta proposition à son complément. En (18b),

13. Mon informatrice, qui est originaire de Port-au-Prince, n'accepte ces exemples en (17) qu'avec la forme explétive *li* en surface. Lumsden (1990a) présente des données où cet élément est plutôt facultatif. Il présente aussi des exemples différents avec *posib* où la position d'argument externe peut quelquefois être remplie par un élément lexical. Des formes telles que la suivante sont complètement rejetées par mon informatrice:

(i) (*Julse posib pou li genyen gwo pri a (Lumsden)
Julse possible qu'il gagne gros prix Det
Pour Julse, c'est possible qu'il gagne le gros prix'

Ce qui semble indiquer qu'il existerait des variations dialectales nettement marquées pour ce type de structures.

14. L'exemple (17) serait acceptable dans un contexte de discours. Dans un tel cas, cependant, on suppose que l'argument phrastique serait implicite.

la séquence est acceptable puisque *posib* assigne un rôle-théta à *se* qui est argumental, contrairement à *li*. Lumsden et Lefebvre (1989) analysent le *se* en (18b) comme une forme pronominale résomptive coindicée à une structure topicalisée (implicite ici en (18b)). Cette forme est également le sujet de la proposition. Suivant l'analyse de Kayne (1973) pour *ce* en français, on pourrait avancer que *se* présente certains traits communs avec *ce*, puisque les deux formes sont obligatoires en surface et sont argumentales (Pollock 1983)¹⁵. Kayne (1973) considère que *ce* est un clitique qui présente une distribution limitée; il n'apparaît qu'avec le verbe *être*¹⁶:

- (19) a. C'est possible
 b. * Ce semble difficile
 c. * Ce va aller mal
- (20) a. Se positif
 b. * Se sanble difisil
 c. * Se pral mal (cf. « Sa pral mal »)
 Ce aller mal Ca aller mal
 'Ca va aller mal'

Par ailleurs, la présence facultative d'une forme pléonastique dans des exemples où l'explétif est associé à un CP comme en (21) ou encore avec les verbes *rete* et

15. Couquaux (1986) avance, au contraire, que *ce* comme *il* peut être nonargumental. Rappelons que cet auteur propose également que les pronoms sujets faibles sont des groupes nominaux, au même titre que les pronoms forts. On sait que Kayne (1983:55) a suggéré que la cliticisation des clitiques sujets serait un processus postérieur à la structure-S.

16. Il est aussi possible de trouver une forme *se* dans des structures copulatives ou des constructions nominales, tel que discuté dans Lumsden et Lefebvre (1989). Sterlin (1989) et Vinet (1989) ont montré que la distribution de *se* dans les structures copulatives était complexe. Elles ont observé, entre autres, que *se* est également obligatoire lorsqu'on trouve un PP non locatif ou encore un adverbe de phrase:

- (i) a. Pol *(se) frè m
 paul SE frère mon
 'Paul est mon frère'
 b. liv la *(se) pou mwen
 livre le SE pour moi
 'Le livre est pour moi'
 c. fet la *(se) demen
 fête la SE demain
 'La fête est demain'

Pour une étude des faits sur la coexistence de *se* avec d'autres particules et une forme pronominale dans les structures copulatives, cf. Damoiseau (1987):

- (ii) a. Pyè se pa frè m (Pierre n'est pas mon frère)
 b. * li se pa frè m (Il n'est pas mon frère)
 c. li se frè m (Il est mon frère)

manke (cf. note 11 ci-dessous et Lumsden 1990b) montrent bien que la forme explétive vide ou lexicale obéit à des règles reliées à la structure d'argument du prédicat.

- (21) (li) vo mye nou pati bonè
 il valoir mieux nous partir bonne heure
 'Il vaut mieux que nous partions de bonne heure'

Certains faits du français parlé ou français populaire viennent s'ajouter à l'énigme sur les explétifs puisque l'effacement de la forme (quasi)-argumentale ou explétive de *il* n'est pas possible avec les verbes météorologiques, les formes avec la copule et d'autres verbes (cf. (22)), contrairement à d'autres formes (cf. (23)). Ces exemples sont extraits de Roberge et Vinet (1989):

- (22) a. * pleut
 b. * est évident qu'il va venir
 c. * est possible qu'elle sorte
 d. * semble que Jean va y aller¹⁷
 e. * existe une différence énorme entre les deux
- (23) a. Faut que tu viennes
 b. Paraît que t'as vendu ta maison
 c. S'en passe des choses ici!
 d. Y a pas que ça

En (22a), on pourrait avancer qu'un quasi-argument doit être lexical. De la même façon, les exemples avec les verbes météorologiques en créole haïtien, exigent toujours la forme explétive lexicale. Par contre, la forme lexicale de l'explétif est facultative avec les prédicats temporels:

- (24) a. * (l') ap vante
 il ASP venter
 'Il vente'

17. Il faut noter ici qu'il existe avec le verbe *sembler* des formes archaïques sans *il* telles qu'en (i):

(i) a. Que vous semble de ce vin?
 b. Faites comme bon vous semble

Le français du Québec permet également une forme telle que la suivante sans *il* explétif mais avec le clitique datif, sur le modèle de la forme archaïque 'M'est avis que...':

(ii) Me semble que je l'ai déjà vu (FQ)

- b. * (l') ap nege
'Il neige'
- c. (li) fè fret
il faire froid
'Il fait froid'

On remarque que la position sujet avec la copule en (22b-c) peut être occupée soit par le nonargument *il* ou l'argument *ce* ou *c'*, comme dans «Il est évident qu'il va venir/C'est évident qu'il va venir». Dans l'état actuel de l'analyse théorique des explétifs, cependant, ces faits demeurent inexpliqués.

4. Conclusion

Après une discussion sur l'analyse des explétifs dans une grammaire universelle, nous avons vu que les données du CH permettent de distinguer une forme explétive pronominale qui peut apparaître soit sous une forme vide soit sous une forme lexicale. La forme vide en position sujet du verbe existentiel *gen* est attribuée à l'absence de locatif adverbial dans cette grammaire. Un *pro*, licencié par association avec cet argument PP vide, est alors engendré en structure-d.

Ceci nous a amené à modifier la condition de Chomsky (1988) sur la structure-d en tant que représentation pure de la structure thématique, de façon à permettre au *pro* explétif ou locatif d'être également engendré dans cette position suivant les mêmes conditions imposées à l'explétif lexical *li*. Nous avons également constaté que les formes explétives pronominales peuvent varier (*pro* ou *li*) d'un dialecte à l'autre. Par contre, la structure existentielle *gen*, avec l'adverbial locatif, n'est pas soumise à la variation dialectale puisque la position d'argument externe y est toujours vide. Les faits du CH présentés ici ont aussi permis d'observer qu'une langue à sujet référentiel obligatoire peut également présenter des prédicats avec une position d'argument externe non lexicalement remplie.

Références

- BELLETTI, A. (1988) «The Case of Unaccusatives», *Linguistic Inquiry*, vol. 19, n°1, pp 1-35.
- BENNIS, H. (1987) *Gaps and Dummies*, Dordrecht, Foris.
- BORER, H. (1986) «I-Subjects», *Linguistic Inquiry*, vol. 17, pp. 375-416.
- BURZIO, L. (1986) *Intransitive Verbs and Italian Auxiliaries*, Dordrecht, Reidel.
- CHOMSKY, N. (1981) *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris.
- CHOMSKY, N. (1986) *Knowledge of Language*, New York, Preager.
- CHOMSKY, N. (1988) «Some Notes on the Economy of Derivation and Representation», manuscrit, MIT.
- CHUNG, S. (1987) «The Syntax of Chamorro Existential Sentences» dans *The Representation of (In)definiteness*, E. Reuland et A.G.B. Ter Meulen (éditeurs), MIT Press, pp.191-225.
- COUQUAUX, D. (1986) «Pronoms faibles sujets» dans *La grammaire modulaire*, M. Ronat et D. Couquaux (éditeurs), Les Éditions de Minuit, pp. 25-47.
- DAMOISEAU, R. (1987) «Situation de communication et fonctionnement de la langue en créole haïtien: approches pour une analyse» dans *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 6, n° 2, pp. 89-107.
- DAVIS, L.J. (1984) *Arguments and Expletives: Thematic and nonthematic Noun Phrases*, thèse de doctorat, University of Connecticut, Storrs.
- DAVIS, L.J. (1986) «Remarks on the Theta-Criterion and Case» *Linguistic Inquiry*, vol. 17, n° 3, pp. 564-568.
- DEPREZ, V. (1988) «Raising Constructions in Haitian Creole», manuscrit, MIT.
- DUPUIS, F. (1989) *L'expression du sujet dans les subordonnées en ancien français*, thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.
- ERTESCHIK-SHIR, N. (1984) «Der», *Nordic Journal of Linguistics*, vol. 8, pp. 131-148.
- FASSI FEHRI, A. (1988) «On Pleonastics in Arabic», manuscrit, Rabat.
- FOURNIER, R. (1987) «Pu en créole haïtien», dans *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol.6, n° 2, pp. 107-126.

- GUERON, J. (1986) «Avoir», dans P. Coopmans et al. (réd.) *Going Romance II*, Utrecht.
- HOEKSTRA, T. et R. MULDER (1990) «Unergatives as Copular Verbs; Locational and Existential Predication» dans *The Linguistic Review*, vol. 7, pp. 1-79.
- JENKINS, K. (1985) *The English Existential*, Niemeyer Verlag, Tübingen.
- KAYNE, R. (1973) «L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives», dans *Le Français moderne*, vol. 41, pp. 10-42 et pp. 135-151.
- KAYNE, R. (1983) «Chaînes, catégories extérieures à S et inversion complexe en français», *Langue française*, vol. 58, pp.36-65.
- KITAGAWA, Y. (1990) «Pro-nominals», conférence présentée à l'UQAM, 26 avril.
- KOSTER, J. (1986) «The Relation between Pro-drop, Scrambling and Verb Movements», manuscrit, Université de Groningen.
- LEBLANC, A. (1989) «Le statut syntaxique des adverbes de temps en créole haïtien», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18, n° 2, pp. 41-63, UQAM.
- LUMSDEN, J. (1990a) «On the Argument Structure of Certain Haitian Predicates -RETE «to remain» POSIB «possible»», communication présentée au Workshop on Lexical- Syntactic Relations, Université de Toronto.
- LUMSDEN, J. (1990b) «Locative arguments and Expletives in Haitian Creole», manuscrit, UQAM.
- LUMSDEN J. et C. LEFEBVRE (1989) «The Parameters of Predicate Cleft», dans *Lexicon Project Working Papers*, vol. 29.
- MASSAM, D. (1989) «Predicate Argument Structure in Haitian Creole», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18, n° 2, pp. 95-130, UQAM .
- MORIN, Y-C. (1985) «On the two French Subjectless Verbs Voici and Voilà», *Language*, vol. 61, n° 4, pp.777-820.
- POLLOCK, J-Y (1983) «Accord, chaînes impersonnelles et variables», *Linguisticae Investigationes*, vol.VII, n° 1, pp. 131-181.
- PLATZACK (1987) «The Scandinavian Languages and the Null Subject Parameter», *Natural language and Linguistic Theory*, vol. 5.
- RIZZI, L. (1982) *Issues in Italian Syntax*, Dordrecht, Foris.
- RIZZI, L. (1986) «Null Subjects in Italian and the Theory of pro», *Linguistic Inquiry*, vol. 17, pp. 501-557.
- ROBERGE, Y. (1990) *The Syntactic Recoverability of Null Arguments*, McGill-Queen's Press.

- ROBERGE, Y. et M-T. VINET (1989) *La variation dialectale en grammaire universelle*, Presses de l'Université de Montréal et Les Éditions de l'Université de Sherbrooke.
- ROSE, C. (1987) «The Null Subject Parameter: A Description of the English Evidence», manuscrit, Université de Sherbrooke.
- ROUVERET, A. (1987) *La nouvelle syntaxe*, (Postscript), Paris, Éditions du Seuil.
- SHLONSKY, U. (1987) *Null and Displaced Subjects*, thèse de doctorat inédite, MIT.
- STERLIN, M-D. (1988) *Les différentes caractéristiques de POU en créole haïtien*, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke.
- STERLIN, M-D. (1989) «Les caractéristiques de Pou: un modal en position de complémentateur», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18, n° 2, pp. 131-147.
- STOWELL, T. (1981) *Origins of Phrase Structure*, thèse de doctorat inédite, MIT.
- TRAVIS, L. (1984) *Parameters and Effects of Word Order Variation*, thèse de doctorat inédite, MIT.
- VINET, M-T. (1987a) «Le verbe 'gen' en créole haïtien», communication au 18e Colloque de linguistique africaniste, Montréal, UQAM.
- VINET, M-T. (1987b) «Empty Pleonastics in Haitian Creole and a Parametrized INFL», conférence présentée à McGill University et University of Toronto, manuscrit, Université de Sherbrooke.
- VINET, M-T. (1989) «Nominal Sentences in Haitian Creole and in Hebrew», communication présentée au Fifth Annual Conference of the Israeli Association of Theoretical Linguistics, The University of Haifa, 31 mai-1 juin.
- WILLIAMS E. (1984) «There-insertion», *Linguistic Inquiry*, vol. 14, pp. 287-308.